

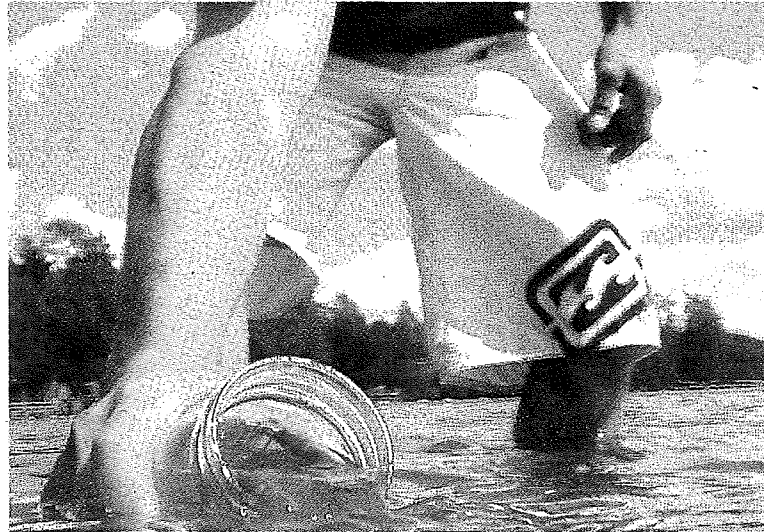
# Des cimetières d'algues bleues

FRANCOIS VAN HOENACKER  
Francois.VanHoenacker@latribune.qc.ca

**SHERBROOKE** — Une prolifération précoce et « inhabituelle » d'algues bleues menace l'Estrie. « On retrouve habituellement de telles concentrations vers la fin du mois du juillet », s'inquiète Denis Bachand, président du RAPPEL, regroupement d'associations visant à protéger les lacs et les cours d'eau de l'Estrie. Les coupables de cette présence aussi précoce d'algues bleues? Le printemps hâtif et les températures élevées des derniers mois.

« Si la température de l'eau ne diminue pas d'ici les prochaines semaines, il n'est pas impossible que certaines plages dans la région doivent être fermées », ajoute M. Bachand. « Lorsque les algues bleues meurent, elles engendrent des poisons que l'on appelle cyanotoxines : on veut à tout prix éviter la multiplication de ces cimetières d'algues bleues dans nos cours d'eau », illustre M. Bachand.

Denis Bachand espère que des pluies abondantes et des nuits fraîches pourront rétablir à la baisse leur température et ainsi ralentir leur augmentation. C'est que les algues bleues



LA TRIBUNE, ARCHIVES

**En cette période de l'année, on retrouve un taux inhabituel d'algues bleues dans les lacs et les cours d'eau de l'Estrie à cause du temps chaud précoce.**

prolifèrent plus rapidement dans une eau tiède. Certaines étendues d'eau sont donc particulièrement à risque. « Prenons par exemple les eaux des lacs Magog et Memphrémagog qui se réchauffent davantage lorsqu'elles sont exposées à des températures élevées », note M. Bachand. Les lacs situés en altitude et les lacs profonds, comme le lac Mégantic et le lac

Massawippi, bénéficient de nuits fraîches et d'un bassin d'eau plus abondant pouvant réguler la température de l'eau.

L'activité humaine explique également la multiplication d'algues bleues, particulièrement l'utilisation de savons et d'engrais à base de phosphore et d'azote. « Les algues bleues raffolent de ces minéraux », explique M. Bachand. Il souligne

toutefois qu'un citoyen vivant au plein cœur de la ville peut engendrer des effets graves sur la qualité des cours d'eau. « Même au centre-ville, on est "riverain" d'un fossé de rue : on peut endommager 1000 fois plus un cours d'eau une personne qui habite en bordure d'un lac ou d'une rivière », illustre M. Bachand. « On n'échappe pas à la loi de gravité, ces produits finiront forcément dans les étendues d'eau de notre région », insiste-t-il.

Denis Bachand suggère d'utiliser des produits exempts de ces matières et d'accepter la présence de certaines herbes considérées indésirables comme les pissenlits et mauvaises herbes sur notre pelouse. « En voulant à tout prix une herbe verte et uniforme, on déséquilibre notre écosystème », ajoute-t-il. Enfin, on devrait s'assurer de revégétaliser le plus rapidement possible les sols dénudés lors de travaux et rénovations pour éviter que l'eau découlant de la terre se déverse dans les fossés et cours d'eau.

Outre les risques sérieux pour la santé et l'environnement, M. Bachand rappelle enfin que les cyanobactéries coûtent très cher aux Québécois.

Le gouvernement provincial a investi près de 100 M\$ depuis les cinq dernières années dans le dossier des algues bleues.

## Effets sur les humains et les animaux

Selon Santé Canada, avaler de l'eau, du poisson ou des produits à base d'algues bleues présentant des taux élevés de toxines pourrait engendrer des maux de tête, de la fièvre, de la diarrhée, des douleurs abdominales, des nausées et des vomissements. De plus, nager dans de l'eau contaminée pourrait irriter les yeux et la peau qui piquent ou engendrer d'autres réactions allergiques ressemblant à la fièvre des foins. En cas de contact avec des toxines cyanobactériennes, Santé Canada recommande de rincer votre peau et de consulter un médecin dans les plus brefs délais.